



Commune de Bazoche-lez-Gallerandes  
et sa commune associée d'Izy

**Renouvellement du Conseil  
d'administration du CCAS :  
appel à candidatures**

DEPARTEMENT DU LOIRET  
45480 - 62 Grande Rue  
Tél : 02 38 39 40 01  
secretariat@bazoches-les-gallerandes.fr  
SIRET : 214 500 258 00014

Dans le cadre du renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS, la commune de Bazoche-lez-Gallerandes lance un appel à candidatures pour la désignation de ses membres extérieurs au Conseil Municipal.

Conformément aux dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles, ces membres doivent participer à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune, notamment dans les domaines suivants :

- L'insertion et la lutte contre les exclusions,
- L'action en faveur des personnes âgées,
- L'action en faveur des personnes en situation de handicap,
- L'action en faveur des familles.

Les associations locales œuvrant dans ces domaines sont invitées à proposer un représentant pour siéger au Conseil d'Administration.

Afin de permettre une représentation diversifiée et de faciliter le choix des membres, chaque association peut proposer jusqu'à trois candidats.

Parmi les candidatures reçues, Monsieur le Maire procédera à la nomination des membres par arrêté municipal.

Recevabilité :

Pour être recevables, les candidatures doivent concerner des personnes :

- Dûment mandatées par l'association pour la représenter (l'association devant avoir son siège dans le département) ;
- Menant des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune ;
- Ne fournissant pas de biens, services ou prestations au CCAS ;
- Ne faisant pas partie du Conseil municipal.

Délai impératif :

Les associations devront transmettre les candidatures en précisant les noms, prénoms, âge, adresse, fonction au sein de l'association, ainsi que les statuts de l'association certifiés par le président ou toute personne habilitée.

Les candidatures devront parvenir à Monsieur le Maire au plus tard le 27 avril 2026 :

- Soit par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Mairie – 62 Grande Rue – 45480 Bazoche-lez-Gallerandes ;
- Soit déposées au secrétariat de la mairie.

Fait à Bazoche-lez-Gallerandes, le 10 avril 2026

Le Maire,  
Olivier LEBRET

